

*RAPPORT FINAL*

*Damas, 25-26 chawal 1412H  
27-28 avril 1992*

- 1 - Le Conseil exécutif de la Fédération des Universités islamiques a tenu sa première session à Damas, en République Arabe Syrienne les 25 et 26 Chawal 1412H, correspondant aux 27 et 28 avril 1992.

La réunion s'est tenue en présence des membres du Conseil exécutif, à l'exception des représentants du Sultanat de Brunei Darussalam et de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste.

Y ont assisté également les représentants d'organisations arabes et islamiques et de fédérations universitaires.

#### Séance d'ouverture

- 2 - Le Pr. Abdellatif Benabdeljalil, représentant du Royaume du Maroc et Président du Conseil exécutif de la Fédération, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé, au nom des participants, sa profonde reconnaissance au Président, au gouvernement et au peuple de Syrie, pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui ont été réservés aux participants. De même qu'il a souhaité la bienvenue aux membres participants dont il a exalté les hautes qualités académiques en soulignant que leur participation constructive ne manquerait pas d'enrichir les efforts et les actions de la Fédération.

Le Pr. Benabdeljalil a émis l'espoir que la Fédération mettrait à profit tous les efforts qui seraient consentis pour trouver les remèdes appropriés aux problèmes qui se posent et pour favoriser une synergie durable entre les différentes universités, et ce en s'inspirant, dans ses programmes et ses projets, du patrimoine civilisationnel islamique et en diversifiant ses champs d'activité pour mieux s'adapter aux impératifs du développement intégré que nous appelons de nos vœux.

3. - Prenant la parole au nom du Dr. Abdulaziz Bin Othman Altwaijri, Secrétaire général de la Fédération, l'Ambassadeur Ahmadou Ali Diaw, Directeur général adjoint chargé de l'éducation à l'ISESCO, a tenu à remercier, à son tour, le pays d'accueil, dont il a exalté le rayonnement historique et civilisationnel. Il a ensuite brossé un tableau exhaustif des problèmes que connaissent les universités du monde islamique dans la conjoncture issue du nouvel ordre mondial. Il a, en particulier, évoqué les disparités caractérisant les chances d'accès à l'enseignement supérieur, ainsi que le décalage qui existe entre le savoir, essentiellement académique, prodigué par ces universités et les impératifs du développement qui exige un intérêt accru pour les sciences et la technologie.

L'Ambassadeur Diaw devait ensuite analyser le rôle qui devrait être celui de la Fédération, notamment pour ce qui est de la formation en vue du développement des ressources humaines, la diffusion de la culture, le développement de la recherche scientifique et technologique et, partant, le développement socio-économique

- 4 - Au terme de la séance d'ouverture qu'il a présidée, S.E. le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la République Arabe Syrienne, le Dr. Kemal Sharif a évoqué le passé prestigieux et les grandes réalisations du Monde islamique qui ont enrichi l'humanité tout entière, pendant des siècles et qui continuent de rayonner sur l'espace islamique. En scrutant les contours du monde contemporain, a-t-il ajouté, on constate tout le fossé qui nous sépare du monde développé, d'où a-t-il expliqué, le devoir qui nous incombe de maîtriser le savoir et les instruments du progrès qui nous permettront d'être au diapason de la marche civilisationnelle en cours. Pour conclure, le Dr. Kemal Sharif a de nouveau souhaité aux participants un séjour agréable, dans leur deuxième patrie, la Syrie
- 5 - Après avoir étudié les projets d'ordre du jour et de programme de travail de sa première session, le Conseil exécutif les a adoptés dans leurs versions ci-jointes

- 6 - Après avoir étudié et adopté la liste des universités ayant demandé leur adhésion à la Fédération, le Conseil a demandé au Secrétariat général d'y adjoindre les noms des universités fondatrices de la Fédération et de suivre l'évolution des formalités d'usage en la matière. Au cours de la même réunion le Conseil a noté l'adhésion de deux universités syriennes, l'Université de Damas et l'Université du Baath, ainsi que celle de la faculté de la Dawa islamique libyenne.

Compte tenu du nombre et de la diversité des universités et autres instituts d'enseignement supérieur que compte le Monde islamique, le Conseil a demandé au Secrétariat général de poursuivre ses efforts pour garantir l'adhésion du plus grand nombre possible de ces institutions avant la tenue, en 1993, de la 1ère Conférence générale de la Fédération.

- 7 - Le Conseil s'est félicité du document de haute facture présenté par le Secrétaire général concernant les grandes orientations et les perspectives d'avenir de la Fédération. Il l'a donc adopté après avoir demandé au Secrétariat général d'y inclure les idées et directives exprimées au cours du débat et de l'intituler "Plan d'orientation général de la Fédération"

Le Conseil a souligné la nécessité d'entamer effectivement la mise en œuvre des activités planifiées, en définissant les priorités ainsi qu'un timing précis pour l'exécution de chaque tâche.

Après examen des actions prioritaires, le Conseil a demandé au Secrétariat général de continuer à réunir des informations et des données concernant les institutions d'enseignement supérieur ainsi que les programmes d'enseignement, les recherches et les ressources humaines disponibles, ces données devant être diffusées à toutes les universités pour favoriser les contacts et les relations de coopération entre elles. Pour ce faire, le Conseil a demandé au Secrétariat général d'œuvrer pour l'adhésion de la Fédération au réseau international de données dont le siège est à Paris. Le Conseil a, d'autre part, préconisé que soient rapidement encouragés les échanges d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. Il a également recommandé de mettre à profit la tenue de la 1ère Conférence générale pour étudier au cours d'un colloque ouvert au plus grand nombre d'universités possible la question intitulée : "*les Universités islamiques face aux défis du 21ème siècle*".

8 - Le Conseil exécutif a constaté que les points relatifs, d'une part, à la préparation du programme de travail et du budget de la Fédération, et, d'autre part, à la recherche des moyens de financement des activités de la Fédération, étaient intimement liés, et a donc décidé de les étudier en même temps.

Concernant le premier point, le Conseil a adopté le plan d'orientation générale de l'action future de la Fédération et demandé qu'il soit concrétisé par un programme de travail budgétisé en vue de le soumettre à la 1ère Conférence générale de la Fédération pour examen et adoption, et d'entamer, ensuite, sa mise en œuvre à la lumière des priorités définies par le Conseil et des moyens disponibles.

Pour ce qui est du deuxième point, le Conseil a pris connaissance de l'état de recouvrement des contributions des universités membres au cours de la période écoulée. Après examen exhaustif des moyens de financement des activités de la Fédération, le Conseil a abouti aux conclusions suivantes :

- a - Exhorter le plus grand nombre possible d'universités à adhérer à la Fédération, lui assurant ainsi des sources supplémentaires de financement. A cet égard, les membres du Conseil ont promis d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des universités opérant dans leurs pays respectifs, pour les encourager à se joindre à la Fédération.
- b - Le Conseil a lancé un appel aux universités membres pour qu'elles s'acquittent régulièrement de leurs obligations financières vis à vis de la Fédération.
- c - Le Conseil a invité le Secrétariat général à suivre régulièrement la question du règlement des contributions et à inciter les universités membres à verser leurs cotisations au budget de la Fédération.

- d - Etablir des contacts avec les milieux gouvernementaux compétents dans le but de trouver des sources de financement extra-budgétaires, sous forme de dons, de subventions et de donations.
- e - Présenter des propositions visant à réserver aux chercheurs, enseignants et étudiants brillants, des prix portant les noms de leurs Majestés, Excellences, Altesses, et les Chefs d'Etat islamiques.
- f - Le Conseil a recommandé à la Conférence générale de porter les droits d'adhésion à la Fédération de Cent (100) à Deux Cents (200) dollars, les cotisations annuelles de Six Cents (600) à Mille (1.000) dollars et les droits d'association pour les membres associés de Cent (100) à Deux Cents (200) dollars.

Le Conseil était d'avis pour accroître ces droits de façon symbolique seulement, afin d'inciter les universités du Monde islamique à adhérer à la Fédération.

- g - Les membres du Conseil contacteront leurs gouvernements respectifs dans le but d'obtenir des ressources supplémentaires pour la Fédération.
  - h - Investir les ressources épargnées, dans la réalisation de projets (édition, publication d'ouvrages...) dont les recettes pourraient être réaffectées à d'autres projets, de façon à pouvoir disposer de revenus fixes et garantis.
  - i - Etablir des contacts avec des organisations et autres institutions dans le but de recueillir un soutien matériel en faveur de la Fédération, sous forme de subventions, de dons et de prêts sans intérêts.
- 9 - Le Conseil exécutif a examiné et adopté le projet d'ordre du jour de la 1ère Conférence générale de la Fédération.

- 10 - Il a été convenu de tenir la 2ème session du Conseil exécutif et la 1ère Conférence générale ainsi que du colloque, au courant du premier semestre 1993. La date exacte de ces réunions sera fixée d'un commun accord entre le Secrétariat général et le pays qui se proposera de les accueillir.
- 11 - Le Conseil a adressé un message de remerciements et de gratitude à S.E. le militant Hafez El Assad pour la haute sollicitude dont il a entouré la réunion du Conseil et pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité accordés aux membres du Conseil.
- 12 - Les membres du Conseil ont adressé leurs remerciements au Secrétaire général de la Fédération ainsi qu'à ses collaborateurs pour avoir organisé cette réunion et veillé au bon déroulement de ses travaux. Le Conseil a également remercié les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de l'Education de la République Arabe Syrienne, pour toutes les dispositions prises pour assurer le succès de la réunion.

## RECOMMANDATIONS

=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*

Le Conseil exécutif :

1- Adresse ses remerciements au Président, au gouvernement et au peuple de la République Arabe Syrienne pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui lui ont été réservés. Il remercie également le Secrétaire général de la Fédération ainsi que ses collaborateurs pour les efforts qui ont été déployés pour permettre la tenue de la première session du Conseil exécutif et lui garantir toutes les chances de succès.

2- Se félicite du document de travail présenté par le Secrétaire général et l'adopte dans ses grandes lignes après avoir introduit des modifications et des additions dans le document, intitulé désormais "*Plan d'orientation générale de la Fédération*". Il demande au Secrétaire général d'établir pour la Fédération un programme de travail budgétisé pour la période 1993-1996, à la lumière des priorités définies par le Conseil.

3- Appelle les institutions d'enseignement supérieur dans le monde islamique à adhérer à la Fédération et demande au Secrétariat général d'adresser des formulaires d'adhésion à tous les établissements concernés. Le Conseil a également demandé à ses propres membres d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des autres universités dans leur pays respectifs pour les inviter à se joindre à la Fédération.

4- Lance un appel aux pays islamiques ainsi qu'aux organisations régionales et internationales pour qu'ils apportent un soutien moral et matériel à la Fédération afin de lui permettre de mener à bien les tâches qui lui sont confiées.

5- Demande au Secrétaire général d'établir les règlements intérieurs de la Fédération et d'explorer la possibilité d'apporter des amendements aux statuts de la Fédération en vue de les soumettre à la première Conférence générale, et ce, dans le but de parachever les textes statutaires et réglementaires de la Fédération.

6- Exhorte les universités membres de la Fédération à commencer à établir, entre elles, des rapports de coopération fructueuse et constructive, en procédant au jumelage d'universités et aux échanges d'expériences, de cursus, d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants.

7- Lance un appel aux institutions d'enseignement supérieur dans le Monde islamique pour qu'elles apportent un soutien moral et matériel aux institutions d'enseignement supérieur palestinien dans les territoires arabes occupés. Il dénonce, par ailleurs, la politique de judaïsation et d'aliénation culturelle pratiquée par les autorités d'occupation.

8- Appelle les institutions d'enseignement supérieur dans le Monde islamique à œuvrer inlassablement pour une coopération dynamique et fructueuse entre elles, fondée sur l'utilisation la plus judicieuse de leurs potentialités académiques, technologiques, éducatives et culturelles.

9- Demande aux membres de la Fédération parmi les institutions universitaires, de tout mettre en œuvre pour se rendre accessibles aux étudiants en provenance des pays et communautés islamiques et pour leur faciliter la tâche en leur octroyant des bourses.

10- Appelle les universités du Monde islamique à œuvrer dans la mesure du possible pour l'adoption d'un système d'homologation des diplômes, études, grades et titres universitaires détenus par les ressortissants des pays et communautés islamiques, et ce, afin de faciliter les échanges et la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

11- Demande aux universités membres de la Fédération d'œuvrer continuellement pour le développement de l'enseignement supérieur dans les pays et communautés islamiques, en mettant au point des programmes éducatifs tenant compte à la fois des particularités de l'identité culturelle islamique et des impératifs du développement économique, scientifique, technologique, social et culturel.

12- Recommande au Secrétaire général d'œuvrer pour l'adhésion de la Fédération, en qualité de membre associé, à la Fédération Internationale des Universités et aux autres fédérations, afin de consolider la stature de la F.U.M.I aux niveaux régional et international.

13- Le Conseil appelle les institutions membres de la Fédération à verser régulièrement leurs cotisations au budget de la Fédération. Il recommande à la Conférence générale de porter les droits d'adhésion à la Fédération, de cent (100) à deux cents (200) dollars, les cotisations annuelles, de six cents (600) à mille (1.000) dollars, et les droits d'association pour les membres associés, de cent (100) à deux cents (200) dollars.